

Brevet		Agriculture
LW 03	Grandes cultures en production biologique	
Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalent au CFC d'agriculteur et disposant d'une expérience pratique suffisante dans la branche ou le secteur visé.	
Compétences	Compétence : Les participant(e)s sont capables d'analyser, de planifier, d'optimiser et de conduire les grandes cultures sur les plans technique, économique et écologique, sur une entreprise exploitée selon les normes de l'agriculture biologique. A la fin du module, les candidat(e)s: 1. analysent, évaluent de manière critique et planifient un remplacement partiel ou complet des grandes cultures d'une entreprise exploitée selon les normes bio; 2. planifient les grandes cultures en fonction des conditions du milieu en tenant compte des particularités de la production biologique et réagissent aux changements; 3. choisissent des systèmes d'exploitation et des techniques de production adéquats en grandes cultures et en production fourragère; 4. apprécient le niveau de fertilité d'une exploitation et prennent les mesures nécessaires pour assurer une nutrition des plantes équilibrée; 5. développent une stratégie de protection des plantes d'une entreprise et sont en mesure de la mettre en œuvre; 6. calculent, comparent et évaluent la rentabilité des grandes cultures, des méthodes de culture et des possibilités de commercialisation; 7. favorisent la biodiversité sur toute la surface de l'exploitation; 8. décrivent l'importance de l'obtention et de la multiplication de semences certifiées en production biologique, expliquent et appliquent la réglementation dans le domaine des semences et plants biologiques.	
Contenus	– Techniques de cultures et connaissance des marchés des céréales, des oléagineux, des légumineuses, du maïs, des pommes de terre – Planification des cultures, approche économique, outils de planification – Appréciation du sol, travail du sol – Appréciation de l'influence des prairies temporaires et des cultures dérobées sur l'état du sol, la régulation des adventices et l'approvisionnement en éléments fertilisants dans l'assolement – Fertilité du sol, teneur en humus, analyse de la fertilité, plan de fumure, mise en valeur des engrais – Mesures indirectes et directes de protection des plantes – Surfaces de compensation écologique, appréciation et encouragement de la biodiversité – Disponibilité et utilisation de semences de production biologique – Utilisent des outils numériques pour la production et la réalisation	
Durée (heures)	Le module comprend 100 heures au total, dont 60 heures pour les cours, les exercices et les visites et environ 40 heures pour le travail personnel et l'examen modulaire.	
Evaluation	Examen oral : 1 épreuve orale sur une parcelle, d'une durée de 25 minutes.	
Reconnaissance	Le module est capitalisable pour l'obtention du brevet et de la maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules	
Prestataires	Centres de formation agricole et branches spéciales et FiBL	
Validité	6 ans après l'évaluation du module	
Nombre de points	6	
Remarques	L'examen écrit de grandes cultures en production biologique fait partie intégrante de l'examen final du brevet, il n'est pas effectué au niveau de l'examen modulaire.	

Objectifs détaillés		
Le/la candidat(e) est capable de ...		Niveau C*
1.1	... planifier la production végétale en tenant compte des conditions du milieu et en utilisant les outils adéquats.	C5
1.2	... connaître les modes de culture et de commercialisation typiques pour la branche, de s'informer sur les usages commerciaux s'y rapportant et d'expliquer ces informations pour une situation concrète.	C2
1.3	... décrire les moyens d'encouragement de la Confédération pour la culture biologique et les appliquer à une situation concrète.	C3
1.4	... planifier des rotations judicieuses du point de vue agronomique, écologique et économique.	C5
2.1	... apprécier l'état du sol et planifier une exploitation favorisant sa fertilité.	C3
3.1	... exposer les critères essentiels pour le choix de systèmes d'exploitation et de techniques de production en grandes cultures et prairies temporaires et les appliquer à une situation concrète.	C3
3.2	... utiliser de manière opportune les instruments permettant d'agir sur la composition de diverses associations végétales.	C4
3.3	... citer les mélanges de prairies temporaires, décrire leurs effets sur l'évolution de l'humus, l'état du sol, le cycle de l'azote, la flore accompagnatrice et les aspects phytosanitaires, choisir des mélanges adéquats, les mettre en place et planifier leur utilisation correcte.	C3
3.4	... décrire les possibilités de recours aux cultures intercalaires (engrais verts et cultures dérobées) dans une rotation, choisir les mélanges appropriés et planifier la mise en place et l'utilisation correctes.	C3
4.1	... évaluer l'intensité de fertilisation d'une entreprise sur la base d'observations au champ, d'un bilan de fumure et d'analyses de sol.	C6
4.2	... planifier de manière autonome la fertilisation d'une entreprise et appliquer la fumure correctement tout en protégeant l'environnement.	C3
4.3	... présenter les relations existant entre travail du sol raisonné, rotation adaptée, engrais verts, valorisation des engrais de ferme et nutrition des plantes.	C2
4.4	... comparer les objectifs et les procédés de traitement des engrais organiques.	C4
5.1	... évaluer l'effet de mesures préventives et directes de protection des plantes sur la base d'exemples de cas.	C6
5.2	... montrer, dans des situations données, comment le principe de l'autorégulation peut être favorisé.	C5
5.3	... décrire les mesures de lutte directe contre les maladies, les ravageurs et les adventices et prendre position sur les limites imposées par les directives bio.	C2
6.1	... comparer et évaluer la rentabilité économique des grandes cultures, des modes de production et des possibilités de commercialisation.	C5
7.1	... planifier et évaluer les prestations d'une entreprise en faveur de la biodiversité.	C6
7.2	... décrire les principales exigences des êtres vivants face à leurs milieux vitaux.	C2
8.1	... évaluer l'importance de la production de semences certifiées en production biologique et décrire les principales méthodes d'obtention et les dispositions réglementant l'utilisation de semences et plants produits de manière conventionnelle.	C3
9.1	... appliquer les différentes aides à la numérisation dans les grandes cultures et d'évaluer leur adéquation.	C6

* Taxonomie de Bloom